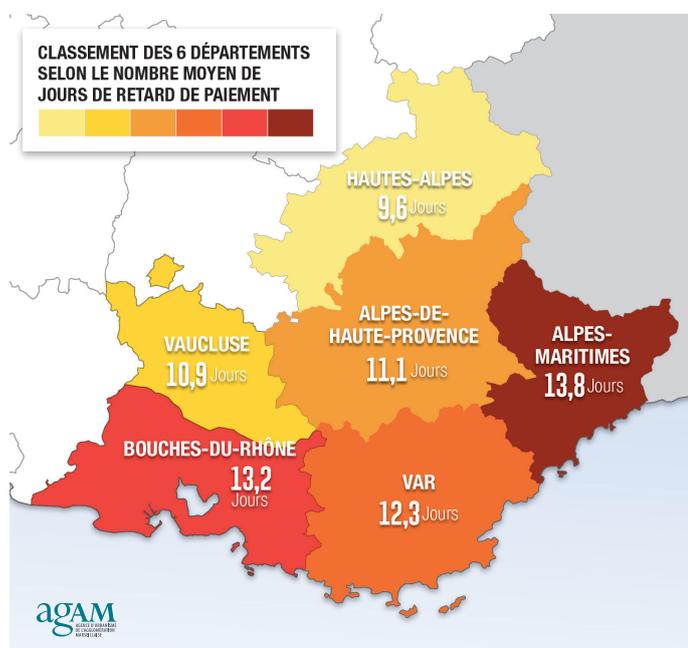


Tableau de bord #18



La situation à la fin du 4^e trimestre 2018 montre globalement une amélioration du respect des délais de paiement des entreprises, tous secteurs et tous départements confondus. La part des entreprises de la région qui respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs augmente d'un point, impactant une amélioration du score pour ces entreprises.

De façon générale, les résultats du score à l'échelle régionale s'améliorent, avec 47% des entreprises qui présentent un risque faible de dépôt de bilan. À noter en revanche ce trimestre, la nette augmentation des entreprises présentant un risque élevé de dépôt de bilan, atteignant 20% au niveau régional. Cette augmentation touche tous les départements, et tous les secteurs, notamment les services et les commerces, à l'exception de l'industrie.

L'évolution des comportements de paiement poursuit une nouvelle fois sa dégradation : la proportion d'entreprises qui aggravent leur retard de paiement est supérieure de 3,2 points à la proportion d'entreprises qui diminuent leur retard de paiement.

La démarche (Solvabilité des entreprises et sauvegarde des emplois (2SE) associe la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, la CCI régionale et son réseau, les agences d'urbanisme de Marseille (Agam), d'Aix-en-Provence (AUPA), d'Avignon (AURAV) et de Toulon (AUDAT. Var). Il s'agit d'un tableau de bord trimestriel dont l'objectif est d'apporter un éclairage particulier sur la santé économique des entreprises de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'appuie sur des données bilanciellles qui permettent une cotation des entreprises ainsi que sur une observation de leur comportement de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs.

Chiffres clés

Données Décembre 2018

RESPECT DES DÉLAIS DE PAIEMENT



24%

C'est la part des entreprises de la région qui respectent la date d'échéance de paiement de leurs fournisseurs.

RISQUE FAIBLE



47%

C'est la part d'entreprises de la région qui ont un faible risque de dépôt de bilan.

TENDANCE DES DÉLAIS DE PAIEMENT



12,7 jours

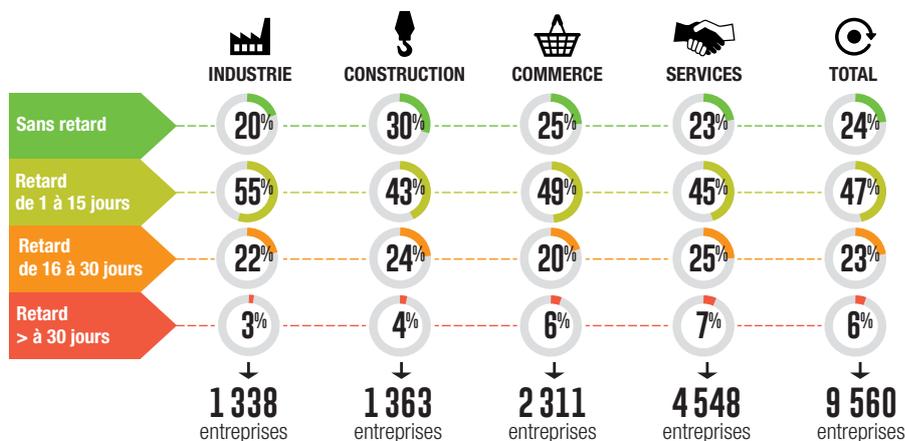
C'est le retard moyen (au-delà du délai contractuel) de règlement de leurs fournisseurs par les entreprises de la région à la fin du trimestre.

Démarche partenariale 2SE

Situation à la fin du trimestre

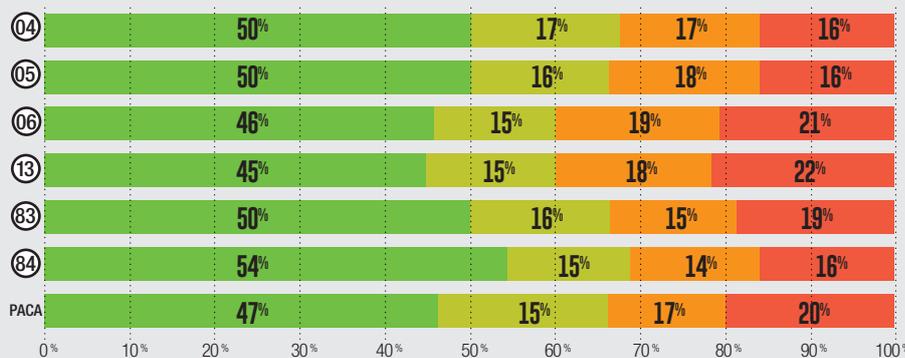
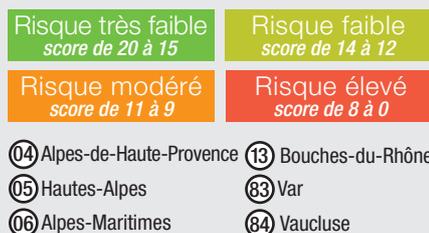
sur les 9 560 entreprises au mois de décembre 2018

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT / RÉGION ET SECTEURS

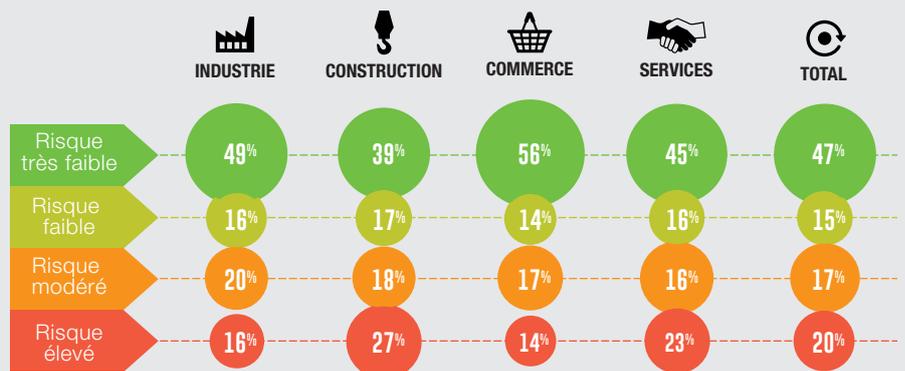


LES RÉSULTATS DU SCORE

RÉPARTITION SELON LE NIVEAU DE RISQUE ET LE DÉPARTEMENT

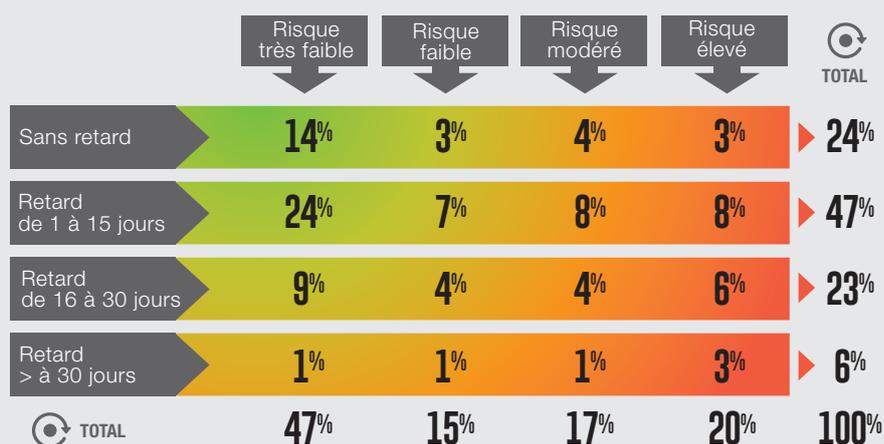


RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE SCORE ET LE PAYDEX

Ex. : en haut sur le graphique, le 4^e chiffre signifie que 3% des entreprises ont un risque élevé de défaillance, mais n'ont pas de retard de paiement.

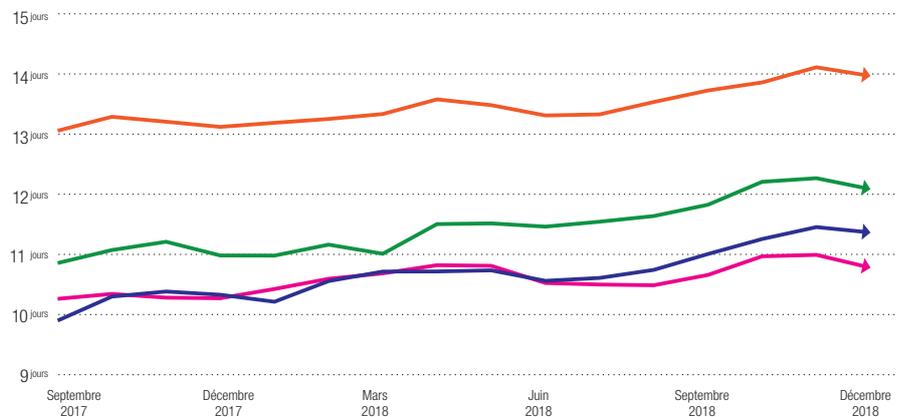


Évolution des délais de paiement

sur les 7 340 entreprises au mois de décembre 2018 ayant des informations sur quinze mois

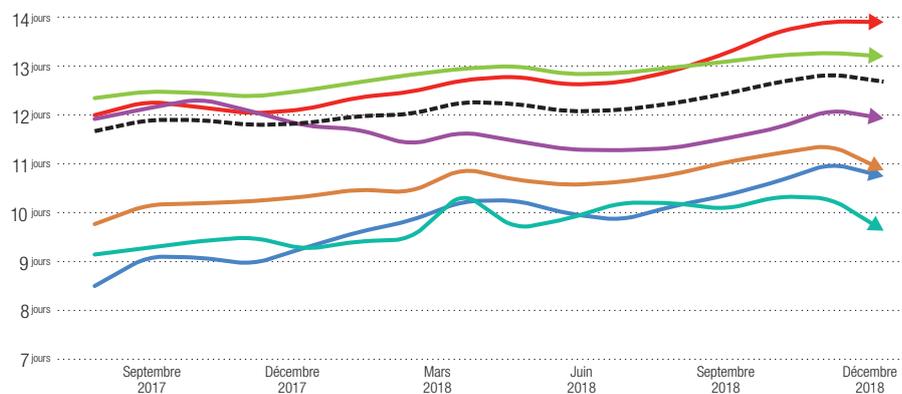
ÉVOLUTION DU RETARD MOYEN DE PAIEMENT SUR 15 MOIS PAR SECTEUR

○ Services
○ Industrie
○ Construction
○ Commerce



ÉVOLUTION DU RETARD MOYEN DE PAIEMENT SUR 15 MOIS PAR DÉPARTEMENT

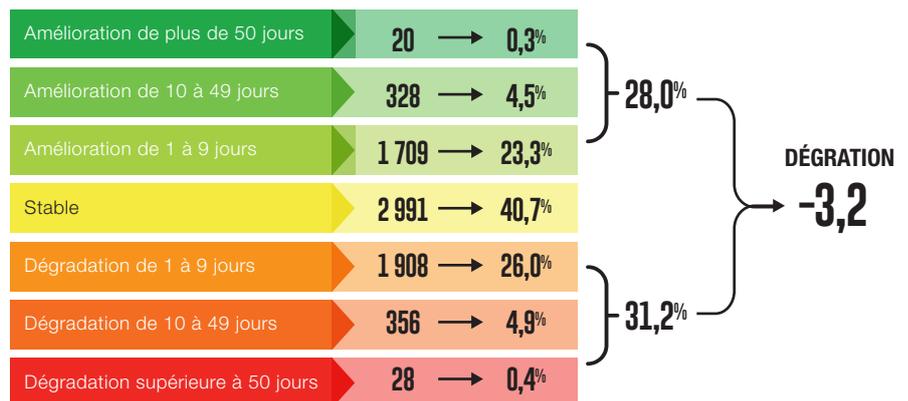
04 Alpes-de-Haute-Provence
05 Hautes-Alpes
06 Alpes-Maritimes
13 Bouches-du-Rhône
83 Var
84 Vaucluse
--- Région



ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT

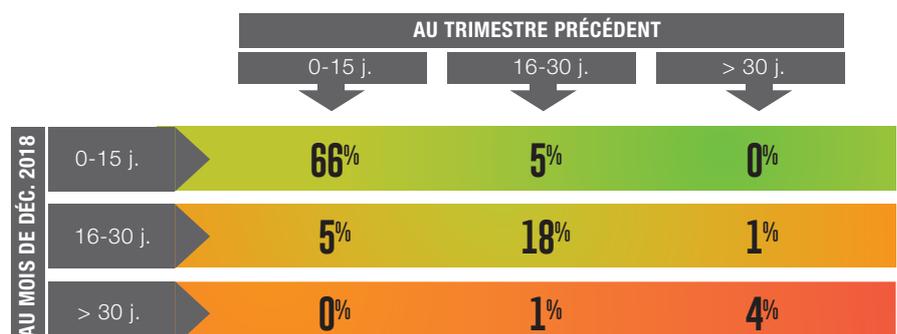
La proportion d'entreprises qui aggravent leur retard de paiement est plus importante de 3,2 points que la proportion d'entreprises qui diminuent leur retard de paiement. 40,7% des entreprises ont des retards stables d'un trimestre à l'autre.

Répartition des entreprises selon la variation de Paydex sur un trimestre



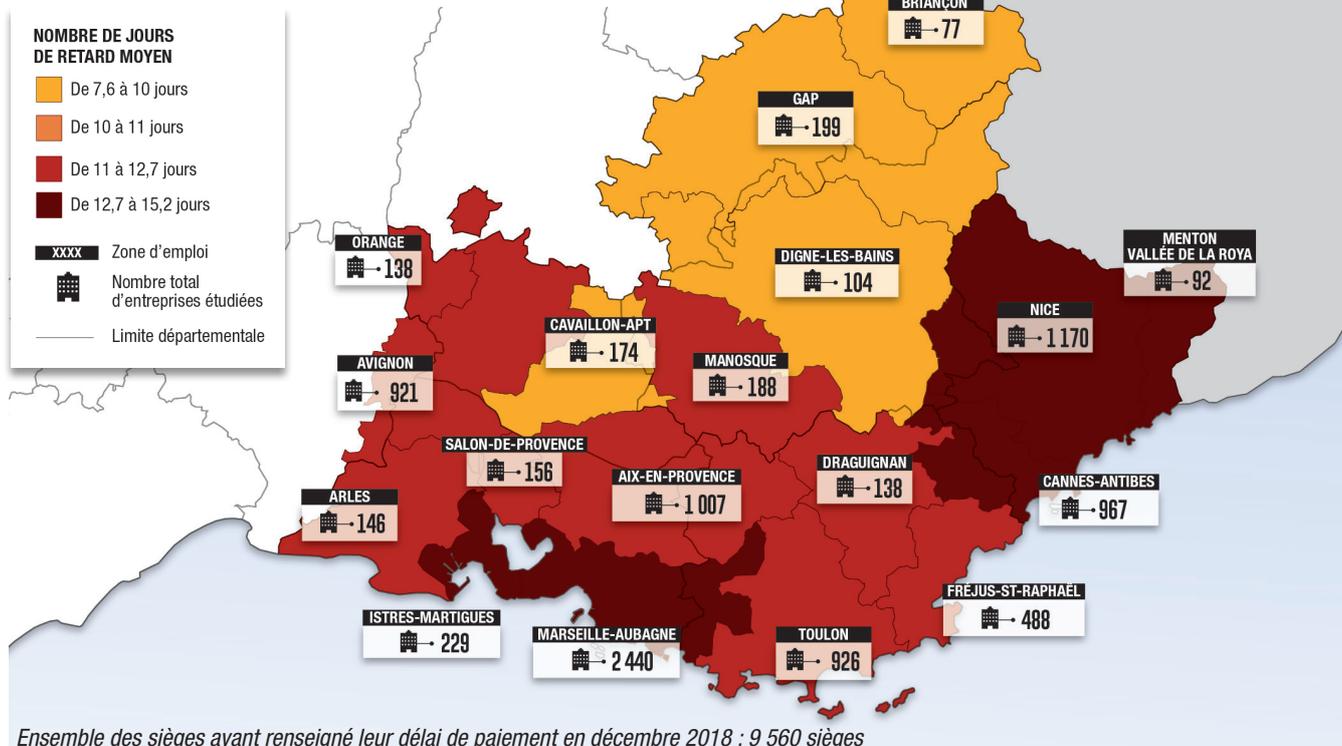
CHANGEMENT DE CATÉGORIE DE DÉLAIS DE PAIEMENT

Ex. : le pourcentage en haut au centre du graphique, signifie que 5% des entreprises avaient un retard de paiement de 16 à 30 jours au trimestre précédent et qu'il est de 0 à 15 jours ce trimestre.



RÉPARTITION DES ENTREPRISES À L'ÉCHELLE DES ZONES D'EMPLOI DE LA RÉGION SELON LEUR COMPORTEMENT DE PAIEMENT

(décembre 2018)



Ensemble des sièges ayant renseigné leur délai de paiement en décembre 2018 : 9 560 sièges

Avertissement : la faible taille des échantillons sur certaines zones d'emploi incite à la prudence quant aux résultats à cette échelle géographique.

Méthodologie

La base de données de la société Altarex contient des informations sur environ 10 000 sièges de plus de 10 salariés situés en Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit un volume de 515 000 emplois, pour lesquelles les informations sur les délais de paiement sont connues tous les trimestres. Pour observer les tendances longues, n'ont été retenues que les entreprises dont le comportement de paiement est renseigné sur 15 mois continus, soit environ 9 000 entités.

Définitions

- **Le retard de paiement (Paydex)**: valeur synthétique exprimée en nombre de jours de retard de paiement des fournisseurs, au-delà du terme contractuel. Il faut qu'au moins trois fournisseurs transmettent les informations nécessaires. Un retard de paiement peut être négatif si l'entreprise paie en avance. Les délais de paiement inter-entreprises sont plafonnés à 60 jours après l'émission de la facture ou 45 jours fin de mois, sauf déroga-

tions. Le Paydex moyen est le rapport de la somme des jours de retard des entreprises au nombre d'entreprises de cet échantillon. Les entreprises ont le même poids.

- **Le score ou cotation de l'entreprise**: le score Altarex (note sur 20) est une prévision de la défaillance des entreprises à un horizon de 12 mois. Plus le score est élevé, plus le risque de défaillance est faible.

Pour plus d'informations, retrouvez la publication *Score et comportement de paiement des entreprises en Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur* disponible en téléchargement sur les sites internet des partenaires de la démarche.